



## FONTAINE PAJOT, concepteur et fabricant français de catamarans de croisière, lance son introduction en Bourse sur Alternext d'Euronext™ Paris

L'autorité des Marchés Financiers (AMF) a apposé le visa n° 07- 184 en date du 12 juin 2007 sur le prospectus relatif à l'introduction en Bourse de FONTAINE PAJOT sur Alternext d'Euronext™ Paris.

### Objectifs de l'inscription sur Alternext d'Euronext Paris

Créé depuis plus de trente ans (1976) et basé à La Rochelle, FONTAINE PAJOT est un des leaders mondiaux de la conception, la fabrication et la commercialisation de catamarans de croisière, avec près de 1 700 unités vendues dans le monde.

Avec plus de 80% du chiffre d'affaires réalisé à l'international, FONTAINE PAJOT est un acteur incontournable du domaine de la plaisance au niveau mondial.

La société détient deux sites industriels performants qui ont bénéficié d'investissements récents, situés au cœur de la zone de production de référence dans le monde du nautisme :

- **Le site d'Aigrefeuille de 11 500 m<sup>2</sup>** destiné à la fabrication en série de bateaux de 36 à 48 pieds, avec une capacité de production prévisionnelle 2007/2008 de 120 à 130 bateaux.
- **Le site de La Rochelle de 18 000 m<sup>2</sup>** dédié à la fabrication de bateaux de grande taille et haut de gamme, avec une capacité de production prévisionnelle 2007/2008 de 35 à 40 bateaux.

FONTAINE PAJOT offre la gamme de catamarans la plus large du marché. Ses bateaux se distinguent par leurs aptitudes marines, leur confort et leur fiabilité. Bénéficiant d'un haut niveau de qualité certifié à toutes les étapes de construction, **ils sont devenus la référence mondiale sur le marché des catamarans de croisière.**

La stratégie de développement de FONTAINE PAJOT repose sur trois axes principaux :

- Une **offre cœur de gamme rajeunie** et au process de fabrication industrialisé, pour une croissance des ventes dès 2007 avec la sortie de 3 nouveautés : le Mahé 36, l'Orana 44 et le Salina 48 ainsi qu'un nouveau millésime pour tous les modèles.
- Le développement **de catamarans haut de gamme «Flagship Class»** pour une accélération de la croissance déjà en cours : lancement d'un catamaran voile de 65 pieds et d'un catamaran moteur de 55 pieds à venir.
- Les **catamarans professionnels** : avec la gamme Taïti Day Charters et des catamarans à moteurs professionnels (pour la plongée en autre). Pour exemple,

FONTAINE PAJOT a été choisi pour équiper le comité d'organisation des épreuves de l'América's Cup : 14 catamarans ont été livrés pour suivre les régates.

**L'introduction en Bourse constitue une étape importante dans la stratégie d'accélération du développement de FONTAINE PAJOT qui lui permettra notamment :**

- **de doubler l'offre haut de gamme de l'entreprise**, pour répondre à ce segment du marché des catamarans en forte croissance,
- **de renforcer la notoriété de l'entreprise**, FONTAINE PAJOT rejoint ainsi des références dans le secteur.

**Actions dont l'admission aux négociations sur Alternext est demandée :**

FONTAINE PAJOT a demandé l'admission aux négociations sur le marché d'Alternext d'Euronext™ Paris de :

- 1 395 700 actions existantes, intégralement souscrites et libérées et toutes de mêmes catégories,
- 143 160 actions nouvelles maximum, susceptibles d'être émises dans le cadre de la présente offre.

#### **MODALITES DE L'OFFRE ET DE L'ADMISSION A LA NEGOCIATION**

##### ***Structure du Placement***

Préalablement à la première cotation, la diffusion des actions nouvelles dans le public (le "**Placement**") se réalisera dans le cadre :

- d'une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert (ci-après « OPO » ou « Offre publique »), principalement destinée aux personnes physiques ;
- d'un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le "Placement global », comportant :
  - un placement public en France ; et
  - un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion, notamment, des États-Unis d'Amérique.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre Publique le permet, c'est-à-dire excède 20% de la totalité de la demande de titre, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis sera au moins égal à 20% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du Placement, dans le respect de l'article 321-115 du Règlement Général de l'AMF.

## **Actions faisant l'objet du Placement**

<b>Nombre maximal d'actions offertes dans le cadre de l'Offre avant exercice de la clause d'extension</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 143 160 actions nouvelles à émettre, représentant 10.3% du capital et 5.1% droits de vote de FOUNTAINE PAJOT à ce jour.</li> <li>• 259 307 actions existantes représentant 18.6 % du capital et des droits de vote à ce jour.</li> <li>• Soit un total de 402 467 actions offertes.</li> </ul>																		
<b>Provenance des actions cédées</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre d'actions initial</th> <th>Nombre d'actions maximal (1)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FCPR 21 Développement</td> <td>139 570</td> <td>160 506</td> </tr> <tr> <td>Yves Pajot</td> <td>27 900</td> <td>27 900</td> </tr> <tr> <td>Logic SAS</td> <td>49 966</td> <td>57 461</td> </tr> <tr> <td>Compagnie du Catamaran</td> <td>41 871</td> <td>48 151</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>259 307</b></td> <td><b>294 018</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) en cas d'exercice intégral de la clause d'extension</p>		Nombre d'actions initial	Nombre d'actions maximal (1)	FCPR 21 Développement	139 570	160 506	Yves Pajot	27 900	27 900	Logic SAS	49 966	57 461	Compagnie du Catamaran	41 871	48 151	<b>TOTAL</b>	<b>259 307</b>	<b>294 018</b>
	Nombre d'actions initial	Nombre d'actions maximal (1)																	
FCPR 21 Développement	139 570	160 506																	
Yves Pajot	27 900	27 900																	
Logic SAS	49 966	57 461																	
Compagnie du Catamaran	41 871	48 151																	
<b>TOTAL</b>	<b>259 307</b>	<b>294 018</b>																	
<b>Nombre définitif d'actions offertes dans le cadre de l'Offre</b>	437 178 actions maximum en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension, soit 31,3 % du capital et 26,2% des droits de vote.																		
<b>Clause d'extension</b>	En fonction de la demande, une clause d'extension portant sur un maximum de 34 711 actions représentant 8,6% du montant mis sur le marché initialement prévu pourrait être exercée. Les actions supplémentaires offertes proviendraient exclusivement de cessions d'actions existantes.																		
<b>Clause de sur-allocation</b>	Néant																		
<b>Prix par action :</b>	A titre indicatif, entre 26,00 € et 30,00€. Cette indication ne préjuge pas du prix définitif qui pourrait se situer en dehors de cette fourchette et sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordres, soit le 27 juin 2007.																		
<b>Date de jouissance :</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2006																		

## **Augmentation de capital**

Nombre d'actions à émettre :	143 160 actions pouvant être limité à 75%, soit 107 370 actions.
Produit brut de l'émission :	A titre indicatif, 4 008 480 € en cas d'émission de 143 160 actions à un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix mentionnée ci-dessus (soit 28 €) et de 3 006 360 € en cas de limitation à 75%.
Produit net de l'émission	3 652 268 € (2 675 201 € en cas de limitation à 75%).

L'augmentation de capital ne comporte ni clause de sur allocation, ni clause d'extension. L'augmentation de capital à 100% sera prioritaire sur la cession dans le cadre du Placement.

### **Cession d'actions existantes**

Nombre d'actions à céder :	259 307 actions pouvant être porté à 294 018 en cas d'exercice de la clause d'extension.
Produit brut de la cession :	A titre indicatif, 7 260 596 €, pouvant être porté à 8 232 504 € en cas d'exercice de la clause d'extension, à un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix mentionnée ci-dessus (soit 28 €).
Produit net de la cession	Le produit net de la cession est estimé à 7 079 081 €, pouvant être porté à 8 026 691 € en cas d'exercice de la clause d'extension.

### **Calendrier indicatif de l'opération**

12 juin 2007	Visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le prospectus
13 juin 2007	Publication du résumé du prospectus. Ouverture de l'Offre Publique et du Placement Global
26 juin 2007	Clôture de l'Offre Publique et du Placement Global à 17 heures
27 juin 2007	Fixation du Prix de l'Offre Publique et du Prix du Placement Global Première cotation des actions FOUNTAINE PAJOT sur Alternext d'Euronext™ Paris
2 juillet 2007	Règlement et livraison des actions offertes dans le cadre de l'Offre Publique et du Placement Global
3 juillet 2007	Début des négociations sur Alternext d'Euronext™ Paris

### **Cotation**

Première cotation : 27 juin 2007  
Premières négociations sur Alternext : 3 juillet 2007  
Code ISIN FR0010485268  
Mnémonique ALFPC

### **Garantie de bonne fin**

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. De ce fait, le début des négociations sur le titre n'interviendra qu'à l'issue des opérations de règlement livraison, après délivrance du certificat du dépositaire.

### **Engagements de conservation**

Les principaux actionnaires de la Société se sont engagés, vis-à-vis du PSI, à conserver les actions détenues à l'issue du placement selon les conditions suivantes :

- 100% des actions détenues pendant 90 jours à compter de la date de première cotation,
- 80 % des actions détenues pendant 180 jours,
- 60 % des actions détenues pendant 270 jours.

Ces engagements pourraient être levés sur demande du PSI.

La Société informera immédiatement le marché des modifications des engagements de conservation décrits au paragraphe 7.3 de la deuxième partie du Prospectus dont elle devra être informée sans délai par le PSI ou les actionnaires concernés dans les conditions et sous réserve des exceptions prévues aux articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'AMF.

## **Dilution**

Un actionnaire détenant 1% du capital avant opération à laquelle il ne participerait pas, verrait sa participation dans le capital, ramenée à 0,91% et à 0,93 % en cas de limitation de l'émission à 75%.

## **Partenaires de l'opération**



Listing Sponsor & PSI



## **Responsable de l'information financière**

Monsieur Jean-François FOUNTAINE  
Président Directeur Général

Monsieur Nicolas GARDIES  
Directeur Administratif et Financier

FOUNTAINE PAJOT  
Tel. : 05 46 35 70 40  
Fax : 05 46 35 50 10  
Email : [finance@fontaine-pajot.com](mailto:finance@fontaine-pajot.com)

## **Mise à disposition du prospectus**

Des exemplaires du Prospectus enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 12 juin 2007 sous n° 07-184 sont disponibles sans frais auprès de la société FOUNTAINE PAJOT, et consultables sur les sites Internet de la société ([www.fontaine-pajot.com](http://www.fontaine-pajot.com)), de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'Alternext ([www.alternext.fr](http://www.alternext.fr)).

## **Facteurs de risques**

FOUNTAINE PAJOT attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits à la section 4 de la première partie du Prospectus et à la section 2 de la deuxième partie du Prospectus.

---

### **A propos de FOUNTAINE PAJOT**

Créée en 1976 par Jean-François FOUNTAINE et Yves PAJOT, **FOUNTAINE PAJOT**, marque emblématique, a commencé sa production de catamarans grand public à partir de 1983.

Fort d'un savoir faire unique dans la conception et la fabrication de catamarans marins et confortables, **FOUNTAINE PAJOT** a créé 21 modèles et déjà livré 1 668 catamarans dans le monde entier.

En 2007, **FOUNTAINE PAJOT** offre une gamme complète et renouvelée de catamarans à voile (Mahé 36, Lavezzi 40, Orana 44, Salina 48 et Eleuthera 60) et à moteur (Highland 35 et Cumberland 44).

Avec 2 sites industriels performants aux process novateurs situés au cœur de la zone de production nautique de référence dans le monde, **FOUNTAINE PAJOT** a réalisé sur l'exercice 2006 (au 31 août 2006) un chiffre d'affaires de 36M€.

Après d'importants investissements réalisés depuis 2005 afin de renouveler la gamme et industrialiser la production, **FOUNTAINE PAJOT** a pour objectif, pour l'exercice en cours d'augmenter son chiffre d'affaires de plus de 15 % et de près de 20% pour l'exercice suivant.

---

**Contacts :**

Edouard MIFFRE  
Relations analystes / investisseurs  
Tel : 01 53 67 07 57  
Email : emiffre@actus.fr

Corinne PUISSANT  
Relations presse  
Tel : 01 53 67 36 57  
Email : cpuissant@actus.fr

---

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Fontaine Pajot dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions Fontaine Pajot n'est faite, ni ne sera faite, en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'AMF sur un prospectus composé du document de base, objet de ce communiqué, de son résumé et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. Les actions Fontaine Pajot n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act de 1933 ") et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Fontaine Pajot n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Fontaine Pajot au titre du Securities Act de 1933 ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.*